



RDV devant le délégué du procureur

Par **teddyisa**, le **09/04/2013** à **16:18**

BONJOUR

J'ai rdv demain devant le délégué du procureur, pour avoir effectué 3 chèques bancaires, alors que j'étais interdit bancaire, ses chèques n'ont pas été dépensés, car j'étais demandeur d'emploi et en tant que tel je voudrais savoir qu'est-ce que je risque pour avoir fait cela, je n'ai jamais eu affaire à la justice, merci de me répondre c'est assez urgent,